

L'OFFRE DE FORMATION A L'ISAE POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS

Cher étudiant,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE) qui, sous cette appellation, regroupe désormais l'école nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (SUPAERO) et l'école nationale supérieure d'ingénieurs des constructions aéronautiques (ENSICA).

Les deux formations du cycle ingénieur demeurent distinctes, avec d'une part, le cursus SUPAERO et d'autre part, le cursus ENSICA.

Le présent courrier est destiné à vous informer sur les différentes possibilités qui vous sont offertes, dans la limite des places disponibles, pour venir étudier au sein du nouvel institut.

Selon notamment, votre niveau d'études et le type d'enseignement dont vous souhaitez bénéficier (académique, pratique, par la recherche), l'offre de formation est la suivante.

1 – L'admission en 1^{ère} Année du cycle ingénieur par voie de concours

Les deux voies de recrutement selon le cursus choisi, sont maintenues :

- Cursus SUPAERO : concours commun Mines-Ponts,
- Cursus ENSICA : concours communs polytechniques.

2 – L'admission sur titre en 1^{ère} et 2^{ème} Année du cycle ingénieur

Chaque cursus (SUPAERO ou ENSICA) a son propre mode de sélection.

➤ Cursus SUPAERO :

- admission en 1^{ère} Année : étudiants justifiant au minimum de 3 années d'études supérieures (licence scientifique ou équivalent), sélectionnés sur dossier et examens communs Ponts/ENSTA;

- admission en 2^{ème} Année : étudiants justifiant au minimum de 4 années d'études supérieures (Master 1) ou d'un diplôme d'ingénieur, ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent, sélectionnés sur dossier et examens communs Ponts/ENSTA.

➤ Cursus ENSICA :

- admission en 1^{ère} Année : étudiants titulaires d'une licence scientifique ou équivalent, sélectionnés sur dossier,

- admission en 2^{ème} Année : étudiants titulaires d'un Master 1 sélectionnés sur dossier.

La Direction de la formation SUPAERO (DFS) et la Direction de la formation ENSICA (DFE) de l'ISAE, sont chargées de la gestion de ces cursus.

Contacts

Joël DASTE

Chef du service des études et de la scolarité (SES) – Formation SUPAERO

Tél. : 33.(0)5.61.33.80.58

joel.daste@isae.fr

Gislaine PONS

Responsable scolarité au service des études et de la scolarité (EES) – Formation ENSICA

Tél. : 33.(0)5.61.33.90.42

gislaine.pons@isae.fr

3 – Les échanges académiques dans le cadre d'accords de coopération dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace - cycle ingénieur

Ces échanges d'étudiants s'effectuent sous 2 formes :

➤ la substitution (non diplômante)

Si votre université a conclu un accord de partenariat avec l'ISAE, vous pouvez effectuer une année (complète ou partielle) de substitution en qualité d'auditeur d'un des cycles ingénieur (SUPAERO ou ENSICA), principalement en 3^{ème} Année du cursus.

Dans ce cas, vous devez justifier d'un niveau d'études égal à Bac+4.

➤ le double diplôme

Si votre université a conclu un accord particulier de double diplôme avec l'une des formations ingénieur de l'ISAE, vous pouvez remplacer une partie de votre cursus universitaire par deux années de scolarité à l'institut.

Vous serez admis en 2^{ème} année de l'un des cursus ingénieur. Vous avez l'obligation de suivre tous les cours et d'effectuer un projet de fin d'études (stage) en France ou à l'étranger, à la fin de la 3^{ème} année.

Si le jury de sortie valide votre 3^{ème} année, le diplôme de l'ISAE – Cursus SUPAERO ou cursus ENSICA, vous sera délivré conjointement à celui de votre université d'origine.

Quel que soit le type d'échange dont vous souhaitez bénéficier (substitution ou double diplôme), vous devez vous adresser à votre université pour candidater.

Le Service de la coopération européenne et internationale (CEI) de la Direction du développement international et des relations industrielles (DII) de l'ISAE est chargé de la gestion de ces cursus.

Contacts

Bénédicte ESCUDIER
Chef du service coopération européenne et internationale (CEI)
Tél. : 33.(0)5.61.33.80.91
benedicte.escudier@isae.fr

Nicolas BISSEZ
Adjoint au Chef du service coopération européenne et internationale (CEI)
Tél. : 33.(0)5.61.33.80.19
nicolas.bissez@isae.fr

4 – Les stages

Si vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle pendant votre cursus universitaire, vous pouvez candidater pour un stage (typiquement projet de fin d'études niveau Master ou dernière année cycle ingénieur) de 3 à 6 mois, au sein des laboratoires de la Direction de la recherche et des ressources pédagogiques (DRRP) de l'ISAE.

Ce stage peut être effectué dans le cadre des programmes d'échanges Erasmus, si vous êtes étudiant d'une université européenne, ou pour les étudiants non européens, dans le cadre d'une convention entre votre université et l'ISAE.

Les personnes à contacter pour de plus amples informations sont celles indiquées ci-dessus.

5 – Les mastères spécialisés et les diplômes nationaux de masters (DNM)

En parallèle des deux cycles d'ingénieur SUPAERO et ENSICA, l'ISAE propose, à titre onéreux, les formations suivantes :

- 2 diplômes nationaux de masters (DNM) dans le domaine des sciences et technologies – mention mécanique :

- « Master en systèmes aéronautiques et spatiaux » avec 2 options en 2^{ème} année (aéronautique ou astronautique),
- « Master en mécanique aérospatiale et avionique ».

Ces formations s'effectuent en deux ans et sont destinées à des étudiants étrangers titulaires du Bachelor of science ou d'un diplôme de niveau équivalent (Bac+4). Les cours sont dispensés en anglais, à l'exception de certaines options ouvertes en français aux étudiants francophones.

- 20 mastères spécialisés (diplômes Ecole) accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), dont :
 - 17 mastères dans les domaines aéronautique, espace et systèmes,
 - 3 mastères en management et ingénierie financière.

Ces mastères spécialisés sont proposés en formation initiale ou dans le cadre de la formation continue, aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme équivalent à Bac+5 (*)

(*) par dérogation, 30% d'une promotion de mastère spécialisé peut ne pas être titulaire d'un Bac+5.

La Direction des formations Masters et Mastères spécialisés (DFM) de l'ISAE, est chargée de la gestion de ces cursus.

Contacts

Michel CHAUVIN
Chef du service prospection recrutement (MPR)
Tél. : 33.(0)5.61.33.80.27
michel.chauvin@isae.fr

Marie JENTET
Responsable information et promotion
Service prospection et recrutement (MPR)
Tél. : 33.(0)5.61.33.80.28
marie.jentet@isae.fr

6 – La formation par la recherche

L'ISAE assure en complément des deux formations d'ingénieurs et des mastères, une formation par la recherche sur les technologies du domaine aérospatial et des systèmes embarqués. Il s'agit du Master recherche et du Doctorat (PhD).

Dans le domaine de la recherche, l'Institut bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) dont le Centre de Toulouse est mondialement reconnu.

- Le Master recherche :
9 Masters recherche (diplômes nationaux) sont proposés en cohabilitation avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur, aux étudiants titulaires d'un diplôme d'un niveau équivalent à Bac+4. La scolarité dure une année.
- Le Doctorat (PhD) :
L'Institut participe à 6 écoles doctorales accréditées et délivre en son nom propre le diplôme national de docteur (depuis 1975, sous le sceau de SUPAERO).
Cette formation est destinée aux étudiants titulaires d'un Master recherche ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche, ou d'un diplôme étranger équivalent.. La préparation du doctorat s'effectue en 3 ans.

Le Service de la formation doctorale et des masters recherche (FDMR) de la Direction de la recherche et des ressources pédagogiques (DRRP) de l'ISAE, est chargé de la gestion de ces cursus.

Contact

Annie CARLES-BAILHE
Chef du Service de la formation doctorale et des masters recherche
Tél. : 33.(0)5.61.33.80.78
annie.carles-bailhe@isae.fr

*

Afin de choisir la formation la mieux adaptée à votre parcours universitaire et vous informer sur le campus de l'ISAE (2 sites : SUPAERO et ENSICA), nous vous invitons à consulter notre site web :

<http://www.isae.fr>

puis à contacter les personnes compétentes, selon la formation envisagée. Nous vous rappelons que pour être admis, les candidats doivent satisfaire à des critères académiques de sélection.

DII/CEI/fl/mars 2008